



REPUBLIQUE DU SENEGAL



*Un Peuple - Un But - Une Foi*

*Ministère de la Santé*

*et de l'Action sociale*

*Agence sénégalaise de  
Réglementation Pharmaceutique*

*Le Directeur Général*

003561

N° \_\_\_\_\_ MSAS/ARP/DIHS/SER.HOM

Dakar, le 07 MAI 2025

### Note d'information aux représentants des laboratoires pharmaceutiques

**Objet** : mise à jour de la base de données des médicaments de l'ARP.

**Madame/ Monsieur,**

Dans le cadre du lancement de notre nouvelle plateforme numérique dédiée au dépôt en ligne des dossiers de demande d'Homologation, nous souhaitons recueillir auprès de votre agence les données complètes et à jour concernant les produits pharmaceutiques des Laboratoires que vous représentez.

Ces informations sont indispensables pour la mise à jour de la base de données des médicaments et produits de santé afin de faciliter les démarches administratives et améliorer la traçabilité ainsi que la gestion des autorisations de mise sur le marché des produits de santé.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre, au plus tard le **15 mai 2025**, les informations suivantes pour chaque produit :

- l'arrêté portant octroi de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) ;
- la décision du dernier renouvellement ;
- les autorisations de variation ;
- les maquettes des conditionnements ;
- le résumé caractéristique du produit (RCP).

Ces informations peuvent être transmises par mail à l'adresse [dihs@arp.sn](mailto:dihs@arp.sn) (cc/ [ndataly.fall@arp.sn](mailto:ndataly.fall@arp.sn)) ou sur clef USB à déposer à la Direction de l'homologation et de la sérialisation de l'ARP.

Dans l'attente de votre collaboration, veuillez recevoir, **Madame/ Monsieur**, nos salutations distinguées.



**Dr Alioune Ibnou  
Abou Talib DIOUF**